



## Comment convergent dans la pratique « principes de la guerre » et « principes de la stratégie » ?

Colloque CDEC – Première table ronde

GCA (FRA) Vincent GUIONIE

publié le 26/07/2019

Engagement opérationnel

Le général de corps d'armée Guionie a fait la majeure partie de sa carrière dans l'infanterie de marine, notamment au sein du 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine. Cette carrière lui a permis d'acquérir une riche expérience opérationnelle (Tchad, Cambodge, Centre-Afrique, Bosnie, Kosovo, Côte d'Ivoire). Il a commandé la 9<sup>e</sup> brigade d'infanterie de marine (notamment au Mali pendant l'opération Serval) avant de rejoindre différents états-majors. Il est aujourd'hui le commandant des forces terrestres à Lille.

L'intervenant a tout d'abord insisté sur le fait que quels que soient le grade ou la fonction occupée, il s'était toujours efforcé de suivre, ou tenter de suivre, les trois grands principes de Foch. Ceux-ci peuvent selon lui être respectés, à la fois dans des domaines organiques, mais également sur le terrain dans un cadre opérationnel. Ces principes ont été d'autant plus faciles à retenir qu'ils sont au nombre de trois et sont, selon lui, intemporels. En effet, ces principes sont issus d'une longue histoire militaire, bousculée en permanence par des évolutions majeures, dont certaines, telles que l'introduction progressive de la poudre à canon, ont engendré des bouleversements considérables dans la manière de faire la guerre.

Face aux évolutions actuelles, ces principes nous assurent une forme de permanence dans l'action. Dans le même temps, ils sont suffisamment généraux pour être plastiques et permettre une adaptation permanente. Les trois principes de Foch conviennent parfaitement à la culture militaire et à l'esprit français. Cet esprit défend en effet une approche très globale des problématiques de défense. Cela n'est pour autant pas suffisant pour d'autres écoles de pensée (le général parle ici d'une relativité culturelle). Les Français sont adeptes d'une approche globale laissant une grande part à l'adaptation. Ce modèle et cette vision ne fonctionneront pas pour d'autres cultures militaires et d'autres écoles de pensée.

A titre personnel, l'intervenant estime n'avoir jamais interprété le principe d'économie des forces sous l'angle mercantile. Il en a toujours tiré des exigences en matière de juste répartition des forces disponibles. En opération, il s'est ainsi efforcé de disposer en permanence d'une réserve, en veillant à la régénérer immédiatement après chaque

emploi. Au niveau organique, dans le cadre du commandement des forces terrestres, ce principe le pousse aujourd'hui à toujours rechercher la meilleure adéquation possible entre les activités menées et les ressources disponibles.

Le principe de concentration des efforts, quant à lui, trouve sa traduction concrète, dans l'ordre opérationnel français, dans la recherche de « l'effet majeur ». Cette approche conceptuelle, qui constitue une spécificité française, consiste à identifier l'effet susceptible de concourir avec la plus grande probabilité à l'atteinte de l'essentiel des objectifs d'une mission. Au niveau organique, la concentration des efforts apparaît également comme une nécessité. Les forces terrestres ne pouvant être mobilisées partout et tout le temps, l'intervenant explique toujours s'efforcer de leur faire produire des efforts à la fois simultanés et successifs, pour permettre une concentration autour des missions confiées (opérations extérieures et intérieures, préparation opérationnelle, information, etc.).

La liberté d'action, enfin, est sans doute le principe le plus difficile à mettre en œuvre. D'une part, ce principe est susceptible d'être remis en cause par l'ennemi. D'autre part, il apparaît parfois plus facile de faire le travail délégué à un niveau inférieur que le travail à réaliser à son propre niveau. En pratique, en opération, au-delà de la délégation d'un certain nombre de tâches, préserver la liberté d'action implique, au sein d'un espace-temps donné et en fonction des moyens disponibles, de laisser à celui à qui on a confié une mission la liberté de faire des choix. Au niveau organique, ce principe trouve sa traduction dans la notion de « subsidiarité ». Cette forme de relation avec les subordonnés est toutefois de plus en plus susceptible d'être remise en cause, d'une part, par l'hypercentralisation des décisions et, d'autre part, par l'illusion produite par les nouvelles technologies de l'information de pouvoir tout savoir et tout connaître.

Les principes d'incertitude et de foudroyance de l'amiral Labouërie ont, quant à eux, vocation à être appliqués davantage dans le cadre opérationnel que dans le cadre organique. Néanmoins, l'incertitude doit toujours être prise en compte dans les réflexions, au niveau opérationnel comme au niveau organique, car c'est là où il est possible de chuter.

**En conclusion, le commandant des forces terrestres reconnaît ne pas directement se prononcer sur l'articulation entre les niveaux politico-stratégique et militaire. Il réaffirme néanmoins que les principes de la guerre doivent être appliqués au regard du contexte, c'est-à-dire en fonction de l'adversaire et des rapports de forces, qu'il s'agisse de définir des objectifs politiques, ou de gérer l'emploi de la force au service de ces objectifs.**

---

**Titre :** GCA (FRA) Vincent GUIONIE

**Auteur(s) :** GCA (FRA) Vincent GUIONIE

**Date de parution** 13/07/2019

DOCUMENT A TELECHARGER

---